



Cfdt:

ARGENTEUIL

**S'ENGAGER POUR
CHACUN
AGIR POUR TOUS**

5 Mars 2021

CSSCT COVID DU 3 MARS

Étaient présents :

Direction

- La Responsable Juridique Société (St Cloud)
- L'Ingénieure HSE Argenteuil
- Le Directeur et son adjoint (par intérim)
- Le responsable DGQT/HSE (St Cloud)
- Le Médecin du travail
- Le Chargé de Communication

Membres CSSCT (7 membres élus)

- 2/2 membres CFDT
- 1/5 membres CGT

Alors qu'un Danger Grave et Imminent (DGI) a été déposé par la CGT jeudi 24 février, nous notons que les membres de la CFDT étaient, eux, tous présents lors de cette réunion...

1. CLUSTER

Sur le cluster de la semaine dernière (23 personnes positives au Covid), 4 salariés sont revenus sur site. Dans ces secteurs, le retour se fait progressivement en accord avec le service médical. Le télétravail est étendu et la présence simultanée est réduite notamment grâce à des déménagements dans d'autres zones.

Nous avons tout de même été très étonnés de voir que, dans les chiffres sur les cas Covid, aucun n'apparaissait côté Direction... **Que celle-ci fasse bien attention.**

Ce n'est pas en essayant, de façon maladroite, de cacher ces chiffres à la CSSCT, et donc en entravant le fonctionnement de CSE, dont la CSSCT est une émanation, qu'elle apaisera les esprits et restaurera la confiance de chacun.

2. SERVANTES POUR L'ATELIER

La CFDT a demandé où en était l'acquisition de servantes pour les intérimaires. La Direction dit ne pas être au courant. C'était pourtant non seulement dans le dernier courrier de l'inspectrice du travail mais également déjà évoqué lors de la CSSCT du 17 février...

3. PERSONNES VULNÉRABLES

Ils sont passés de 126 le 25 février à 133 au 3 mars. Le D^r indique que cette augmentation est liée notamment, à des évolutions de l'IMC des salariés ainsi qu'à la connaissance de pathologies liées à des l'apnées du sommeil. Se faisant, sur 133 personnes dites vulnérables, 70 d'entre elles (> 50%) sont toujours présentes sur site.

Conformément aux recommandations de l'inspectrice du travail, des études de postes et le recueil des avis ont été diligentés auprès de 67 salariés (96%). Quelques salariés doivent encore être vus (absents pour diverses raisons) et notamment le personnel Intérimaire dont 11 personnes sur 75 sont également jugées vulnérables.

À notre demande, la Juriste a rappelé que, grâce à l'accord signé par la CFDT, les salariés « vulnérables » voient leur salaire maintenu à 92% en cas d'isolement à leur domicile.

Ils bénéficient également du maintien de leur prime d'équipe s'ils y étaient au moment de leur isolement.

4. ORGANISATION COVID

Pour s'assurer du respect des consignes, 19 responsables Covid ont été désignés. Ils seront formés et s'assureront, dans leurs secteurs, que les consignes sont suivies grâce à une checklist quotidienne à remettre au service HSE.

Toutes nos informations
concernant Argenteuil ici :



5. TÉLÉTRAVAIL

Il est enfin étendu ! En février seulement 89 salariés télétravaillaient. Avec, en moyenne, à peine 7 jours de télétravail dans le mois...

La veille de cette réunion, la Direction avait reçu un représentant de chaque Syndicat pour présenter les études sur les activités télétravaillables des 4 secteurs ayant le plus de télétravailleurs potentiels. À savoir : L'ICM, UPCP, DGA et UGP.

La CSSCT a ainsi pris connaissance de l'extension du télétravail dans ces secteurs. Mais les secteurs de la PPI, Contrôle/Qualité, Finances, RH et MIG verront eux aussi le nombre de télétravailleurs progresser dès lundi 8 mars.

Rappelons que le télétravail n'est pas un choix. Ni pour le salarié, ni pour la Direction. Il s'impose à tous au regard de la crise sanitaire.

Comme l'a rappelé l'inspection du travail, seul un avis médical peut permettre à un salarié de venir travailler sur site alors que son poste est télétravaillable.

Si la CFDT est satisfaite que la Direction ait fait ce travail d'identification des tâches télétravaillables. **Nous notons que celui-ci a pu être fait en quelques jours à peine, alors qu'il était demandé par la CFDT depuis plusieurs semaines/mois, et que la pandémie date maintenant d'il y a un an...**

La Direction fait ainsi la démonstration qu'elle préfère agir sous la contrainte (Cluster Covid + Inspection du travail), plutôt que de travailler en bonne intelligence dans le cadre du dialogue social avec les Organisations Syndicales de l'établissement. C'est très regrettable.

6. CO-ACTIVITÉ

○ En atelier :

Le passage en deux équipes est étendu. Quand la co-activité ne peut être empêchée (Stade 1 avec Safran notamment) les salariés seront équipés de masques FFP2. 10 minutes en fin de poste sont également octroyées pour la désinfection des outils partagés entre compagnons.

○ Vestiaires :

Ils sont réaménagés pour séparer les équipes du matin et de l'après-midi. La majorité des déménagements ont eu lieu. Le restant devrait s'effectuer ce jour, avec pour objectif que tout soit prêt pour lundi.

○ Sous-traitants :

Là encore, pour éviter de multiplier les contacts et donc les sources de contamination, les sous-traitants sont réaffectés vers le bâtiment F (ex BT UPR), et le bâtiment D (ex bureaux PPI et BORP). Soit 56 personnes déplacées au total.

7. CANTINE

La CSSCT a fait remarquer qu'avec l'accroissement du travail en équipe, il y avait aussi une augmentation des effectifs le soir à la cantine. Ainsi certains se sont vus offrir pour seul dîner une tranche de jambon et un morceau de pain... La Direction en a pris note et va s'assurer que cela ne se reproduise pas et que la désinfection soit effective.

En fin de réunion, comme à son habitude, la CFDT a remonté à la Direction les différentes anomalies constatées.

Mais, contrairement aux CSSCT précédentes, la Direction nous a dit qu'il nous fallait donner ces informations à chaque responsable des unités concernées...

Nous rappelons à la Direction que la CSSCT est là pour alerter. C'est ensuite à la Direction d'organiser la redescende d'information vers ses managers pour prise en compte.

Aussi, serait-il bon de ne pas inverser les rôles... À moins que la Direction ne veuille inverser aussi les fiches de paie !?

